



Décision de radiodiffusion CRTC 2011-700-1

Version PDF

Autre référence : 2011-700

Ottawa, le 9 février 2012

Cochrane Polar Bear Radio Club
Cochrane (Ontario)

Demande 2011-0906-7

CFDY-FM Cochrane – nouvel émetteur à Smooth Rock Falls – correction

1. Dans *CFDY-FM Cochrane – nouvel émetteur à Smooth Rock Falls*, décision de radiodiffusion CRTC 2011-700, 10 novembre 2011 (décision de radiodiffusion 2011-700), le Conseil a par erreur fait référence à CFDY-FM Cochrane comme étant une entreprise de programmation de radio commerciale. Le Conseil note que CFDY-FM est en fait une entreprise de programmation de radio communautaire.
2. Par conséquent, le Conseil corrige par la présente la décision de radiodiffusion 2011-700 en remplaçant le paragraphe 1 de cette décision par ce qui suit :
 1. Le Conseil **approuve** la demande présentée par Cochrane Polar Bear Radio Club (Cochrane) en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de programmation de radio communautaire de langue anglaise CFDY-FM Cochrane (Ontario) afin d'exploiter un émetteur FM à Smooth Rock Falls. Le Conseil n'a reçu aucune intervention à l'égard de la présente demande.

Secrétaire général